

## PROGRAMME FORMATION

AIPR pour les concepteurs

Durée : 1 jour soit 6h00 + 1h00 d'évaluation



### Public :

Encadrant : salarié de l'entreprise de travaux, intervenant en préparation administrative des travaux comme les chefs de chantier, conducteur de travaux et encadrant les chantiers de travaux.

Prérequis : Aucun

Objectifs : Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT DICT, et le guide technique.

- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires ;
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition.

Moyens pédagogiques : Support de cours réalisés en conformité avec la réglementation.

- Cas pratiques adaptés à l'environnement de l'entreprise (exercices et simulations)
- Un livret de formation sera remis à chaque stagiaire.

### Formateur :

Des formateurs maîtrisant les méthodes pédagogiques et techniques et outils nécessaires aux formations.

Ce programme est conforme à l'obligation de compétences pour les personnels intervenants à proximité des réseaux consécutive à la réforme anti-endommagement (réforme législative et réglementaire du 22 février 2012 établie par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie)

**DURÉE FORMATION : 7H00**

### CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION :

- Les enjeux de la réglementation anti-endommagement de réseaux
- Les obligations des différents acteurs
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT, DT-DICT conjointe, ATU)
- Les règles spécifiques de prévention selon des types de travaux
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables

### LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER :

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux ainsi que le guide technique : présentation et mode d'emploi
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

## SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION :

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Savoir les localiser selon leurs classes
- Connaître les différentes classes de plans
- La lecture de plan et nomenclatures des réseaux
- Les règles de sécurité lors des travaux à proximité des réseaux.

## TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX :

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- L'apport éventuel des exploitants
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- L'apport éventuel des exploitants
- Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés
- Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés Les conditions de recours à l'arrêt de chantier
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

## EN CAS D'ANOMALIES :

- Mesures à respecter en cas d'accident
- La règle des 4A
- Remplir une déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

## Évaluation :

- Passage de l'évaluation par QCM sur tablette à l'issue de la formation.

## Attestation :

- Il sera délivré aux participants une attestation de formation et de compétence (en cas de réussite au QCM)
- Représentation immédiate en cas d'échec.

**Responsable pédagogique :** Olivier BRIGUET 06 72 53 80 70

**Suivi :** Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signé par le formateur.

